

Objectifs :

- Appréhender l'évolution de la législation
- Analyser l'impact du contexte de la rénovation énergétique sur le marché,
- Connaître les référentiels de performance énergétique
- Examiner les coûts de rénovation énergétique
- Maîtriser les aides disponibles
- Savoir conseiller un propriétaire sur la meilleure stratégie à adopter

Participants :

- Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou, lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire
- Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau
- Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier

Prérequis :

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée.

410 €

(non assujetti à la TVA)



1 jours



(7 heures)

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

Sessions à venir - Nous contacter

Le contenu

L'Evolution de la législation

- La loi Climat et Résilience d'Août 2021
- La RE 2020
- L'obligation de réalisation d'un audit énergétique

La rénovation énergétique

- Les travaux concernés
- Les résultats obtenus
- Exemples de coût de rénovation énergétique
- Les aides existantes

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de nos formateurs experts de son domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

